

## PROFIL DE POSTE – Septembre 2021

### Chargé(e) de mission en CDD de 18 mois

---

#### Aract Auvergne-Rhône-Alpes

L'Aract Auvergne Rhône Alpes est une Association loi de 1901, dont le Conseil d'Administration comporte à parité des représentants des Organisations Syndicales d'employeurs et de salariés.

Elle est soutenue par l'Etat et la Région.

Elle fait partie du réseau Anact-Aract. L'Anact (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de travail) est un établissement public sous tutelle du Ministère du Travail, qui assure la coordination et le pilotage du réseau.

Elle exerce une mission de service public.

Elle est implantée à Lyon et à Clermont-Ferrand.

Son objectif est l'amélioration de la qualité de vie au travail des salariés et le développement de la performance des organisations.

Sa mission principale est d'aider les entreprises à développer leur capacité à gérer le changement par des méthodes de concertation, avec le souci d'un dialogue social de qualité.

Elle se concentre sur des sujets innovants, prospectifs ou complexes pour lesquels l'offre d'accompagnement des entreprises n'existe pas.

La légitimité de ses actions repose sur ses interventions en TPE-PME.

Les enseignements qui en sont issus nourrissent des missions de diffusion des connaissances - pour les entreprises mais aussi les acteurs qui les accompagnent - et d'appui aux politiques publiques.

L'Aract travaille sur thèmes suivants : articuler les logiques de performance(s) et les conditions de travail, améliorer la qualité de vie au travail, accompagner les changements organisationnels, prévenir les risques sur la santé au travail, faciliter l'allongement de la vie professionnelle, promouvoir la qualité du dialogue social, contribuer à l'attractivité des entreprises, des métiers et des territoires, développer des coopérations territoriales, promouvoir l'égalité professionnelle...

Elle est composée de 24 personnes aux profils complémentaires (ingénieurs, RH, ergonomes, sociologues, communicants, gestionnaires).

Elle est organisée en une équipe opérationnelle avec des Chargé-e-s de mission intervenant-e-s réparti-e-s sur Lyon, Clermont-Ferrand, soutenue par une mission transversale d'animation et de coordination du développement, et par une équipe fonctionnelle.

Plus de précisions : <https://auvergnerhonealpes.aract.fr>

## Missions générales du/de la Chargé-e de Mission

Sous la responsabilité de la manageure des équipes et des projets.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activité de l'Aract, le/la Chargé-e de mission appuiera des démarches d'entreprises régionales. Ces démarches permettront de développer des méthodes et des outils transférables aux TPE PME de la région.

Il/elle sera amené-e à réaliser pour cela les activités suivantes :

- ✓ **Intervention et accompagnement d'entreprises :**  
Réaliser des appuis individuels ou collectifs d'entreprises : accompagnements, animations inter-entreprises, formations,...  
Animer des groupes de travail de managers par exemple.
- ✓ **Elaboration et conduite de projets**  
Participer à des projets collectifs avec des partenaires externes (branches professionnelles, partenaires sociaux, OPCA, préventeurs, consulaires, consultants,...).
- ✓ **Transfert vers différentes cibles**  
Réaliser des actions d'information, de communication, de formation en s'appuyant sur les démarches conduites en région, les méthodes développées et les outils du réseau Anact Aract.

## Profil recherché

Formation Bac+5 en sciences de l'ingénieur, sciences de gestion ou sciences humaines/sociales

- Connaissance des thématiques QVT, Egalité professionnelle, Management du Travail
- Connaissance de l'entreprise et de son environnement,
- Capacité d'animation de groupes,
- Capacité de synthèse et de vulgarisation, d'expression écrite et orale,
- Capacité à travailler en équipe.

Une première expérience professionnelle est souhaitée.

## Conditions d'emploi

Le poste est basé à Lyon mais son périmètre concerne l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'activité s'apparente à celle d'une activité de consultant : horaires irréguliers et souvent difficiles à prévoir, déplacements fréquents en région Auvergne-Rhône-Alpes et occasionnels sur les sites du réseau Anact (notamment Paris).

## Contrat de travail

Contrat de travail à durée déterminée pour 18 mois.

Temps plein.

Prise de fonction : au plus tôt

Rémunération selon qualification et expérience, dans le respect de la grille des salaires de la Convention collective des Bureaux d'étude et de conseil (Syntec), statut cadre.

## Modalités de recrutement

Dossier de candidature avec curriculum vitae et lettre de motivation à adresser, **par courriel**, à Christine Deloffre, assistante de direction et RH.

[c.deloffre@anact.fr](mailto:c.deloffre@anact.fr)

Aract Auvergne Rhône-Alpes 14 rue Passet 69007 Lyon

Tel : 04 37 65 49 82

Présélection sur dossiers. Entretiens avec la Directrice et le Management.

Dossier à envoyer avant le 20 Septembre 2021.